



CALENDRIER DES DÉCLARATIONS TAM 2025-2026

Voici un calendrier des échéances afin de récapituler les différents délais de déclaration.

RAPPEL : aux termes du Plan départemental de protection des mineurs dans les ACM (page 6) diffusé par mail le 09/06/2023, "Passé le dernier jour de l'accueil, il n'est plus possible de modifier vos déclarations...."

Période	Documents	Dates limites
Accueils périscolaires du 1 septembre 2025 au 3 juillet 2026	Fiches uniques Matin/Pause Méridienne/soir Mercredi	23/08/2025 25/08/2025
Vacances Toussaint du 18 octobre au 2 novembre 2025	Fiches initiales *	19/08/2025
	Fiches complémentaire 1ère semaine	11/10/2025
	Fiches complémentaire 2ème semaine	18/10/2025
Vacances Noël du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026	Fiches initiales *	21/10/2025
	Fiches complémentaire 1ère semaine	13/12/2025
	Fiches complémentaire 2ème semaine	20/12/2025
Vacances Hiver du 14 février au 01 mars 2026	Fiches initiales *	15/12/2025
	Fiches complémentaire 1ère semaine	07/02/2026
	Fiches complémentaire 2ème semaine	14/02/2026
Vacances Printemps du 11 au 26 avril 2026	Fiches initiales *	12/02/2026
	Fiches complémentaire 1ère semaine	04/04/2026
	Fiches complémentaire 2ème semaine	11/04/2026
Vacances Juillet & Aout du 4 juillet au 31 aout 2026	Fiches initiales *	05/05/2026
	Fiches complémentaire pour la 1ère semaine du 7 au 11 juillet	27/06/2026



Type de séjour	Documents
Séjours accessoires	Fiches complémentaires à déposer <u>au plus tard 2 jours ouvrables avant le début</u> de l'activité avec hébergement
Séjours de vacances et séjours courts	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 8 jours avant le début de chaque séjour
Séjour de vacances dans une famille	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque accueil de plus de 3 nuits
Séjours spécifiques	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du début de séjour
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque accueil avec hébergement d'une durée supérieure à 3 nuits et organisé pendant les vacances scolaires Fiches complémentaires à déposer tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre pour les autres accueils
Accueils de scoutisme avec ou sans hébergement	Fiches initiales à déposer 2 mois avant la date prévue du premier accueil
	Fiches complémentaires à déposer 8 jours avant le début du premier accueil de l'année scolaire Fiches complémentaires à déposer tous les 3 mois et au plus tard 2 jours ouvrables avant le début de chaque trimestre
	Fiches complémentaires à déposer 1 mois avant le début de chaque séjour de plus de 3 nuits organisé pendant les vacances scolaires

*Fiches initiales valables 3 ans (triennalisation automatisée depuis juin 2023) à déposer 2 mois avant la date de prévue de la première période d'ouverture de l'accueil



Ces dates sont prévues pour la région Centre-Val de Loire